

## Communiqué de presse

### Approvisionnement et souveraineté énergétique en France

#### Comment mettre en œuvre les Energies thermiques renouvelables pour la prochaine Programmation pluriannuelle de l'Énergie ?

Une délégation de 12 membres du Collectif Energies territoriales du Nord-Est de la France, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des Régions Bretagne, Pays de Loire et du Centre a rencontré le 5 juillet 2023 à l'Assemblée Nationale les députés Antoine ARMAND et Raphaël SCHELLENBERGER pour présenter leurs propositions de déploiement des énergies thermiques renouvelables pour la programmation pluriannuelle de l'énergie de chaque territoire.

Les échanges ont porté sur :

- le risque d'approvisionnement énergétique sur les 10 prochaines années avec l'exigence de diminuer la pression sur la ressource électrique en décarbonant directement les usages de la chaleur et de la mobilité ( 78% des consommations énergétiques françaises) sans passer nécessairement par l'électricité ;
- l'urgence de développer les filières industrielles énergétiques (géothermie, aérothermie, biomasse, biogaz, biocarburants, solaire thermique, solaire photovoltaïque en toiture, hydraulique,..) premier vecteur de réindustrialisation de l'économie pour augmenter la souveraineté énergétique de la France ;
- La nécessité de réduire la dépendance aux énergies fossiles pour ces usages avec des énergies renouvelables pilotables, stockables et indépendantes des situations météorologiques et de leur donner les mêmes avantages concurrentiels que ceux qui ont été donnés à l'éolien terrestre, alors que cette énergie ne paye pas ses coûts complets ( réseau, énergie de substitution en période sans vent,..) a les impacts les plus élevés ( santé, paysage, artificialisation, décote immobilière, faune, biodiversité,..) et est la moins efficace sur le réseau électrique ;
- L'opportunité pour les maires des 35000 communes françaises de contribuer directement, dans le cadre de la consultation obligatoire lancée le 10 mai 2023 par le Gouvernement, au choix des énergies renouvelables de leur territoire pour préparer la loi de programmation Energie-Climat et la PPE.

ETNEF a proposé au député Antoine ARMAND qui préside le groupe de travail de synthèse de la préparation de la loi Energie et Climat, mis en place par la Ministre de la Transition énergétique, de préparer pour l'automne une évaluation sur les prévisions de consommation électrique à l'horizon 2035 à partir du mix énergétique élaboré par ETNEF et porté au débat public en novembre 2022.

ETNEF a également proposé d'apporter prochainement des contributions sur les 4 sujets suivants :

- Décarbonation directe des usages pour réduire la pression sur le réseau électrique
- Enjeux industriels pour atteindre avec les EnR Thermiques 60% du mix énergétique en 2050
- Synergies Energie/Logistique/Industrie avec EnR thermiques localisées bord à voie d'eau et rail
- Mise en cohérence entre les stratégies nationales et la valorisation des atouts des territoires

Voir dossier de presse : Contact presse : Nicolas Bour : [etnef@etnef.fr](mailto:etnef@etnef.fr) / +33 6 84 50 07 90

## Dossier de presse

1. Présentation ETNEF à la mission parlementaire
2. Questions Echange/Débat
3. Synthèse ETNEF mars 2023
4. Guide de l'élu pour le choix des EnR